

Fiscalité cantonale: un nouveau paradigme!

[date]

[Manifestation]

[Présentateur]



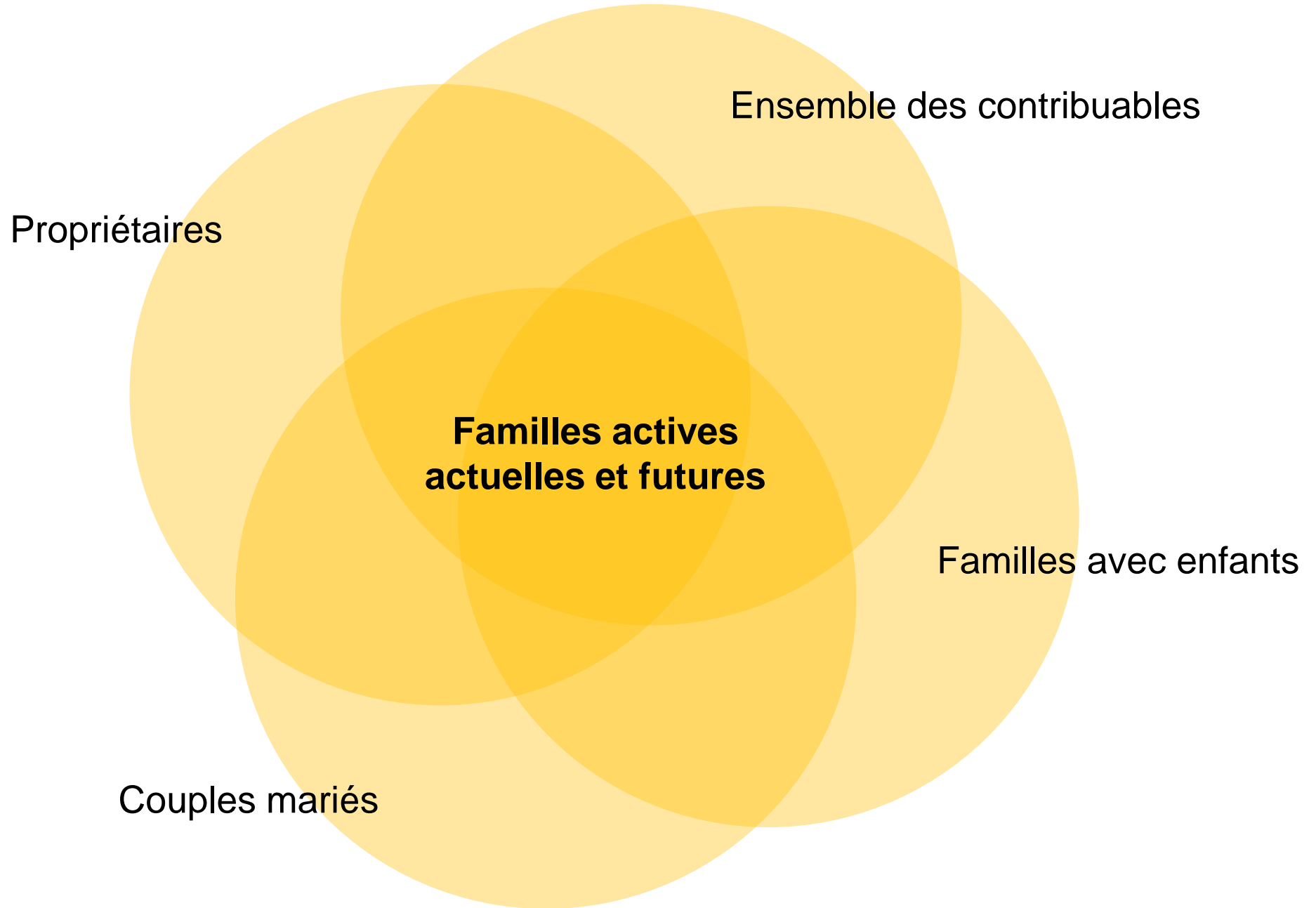
Deux réformes d'envergure en moins de 10 ans !

➤ 2012 – 2016

- Allègement du barème pour tous les contribuables
- Allègements ciblés pour les familles

➤ 2020 - 2021

- Nouvel allègement du barème pour tous
- Allègements supplémentaires pour les ménages à plusieurs personnes
- Allègements pour les propriétaires



Deux réformes d'envergure en moins de 10 ans !

- Des économies d'impôts pouvant dépasser 30%
 - Familles actives avec enfants
 - Propriétaires
 - Couples mariés

- Exemple
 - Baisse de la charge d'impôt annuelle depuis 2012 : **31,6%**
(soit 3'757 francs d'économie par année)

Famille, deux enfants, revenu imposable (revenus nets cumulés) de 100'000 francs, propriétaire d'un logement d'une valeur de 500'000 francs

Deux réformes d'envergure en moins de 10 ans !

« Entre 2010 et 2018, l'allègement de charge fiscale est plus prononcé à Neuchâtel, au Jura, en Valais, à Bâle-Ville, à Lucerne, à Nidwald, en Thurgovie et à Appenzell Rhodes-Intérieures et moins fort, voire même négatif (augmentation de charge fiscale), à Berne et à Schwyz. »

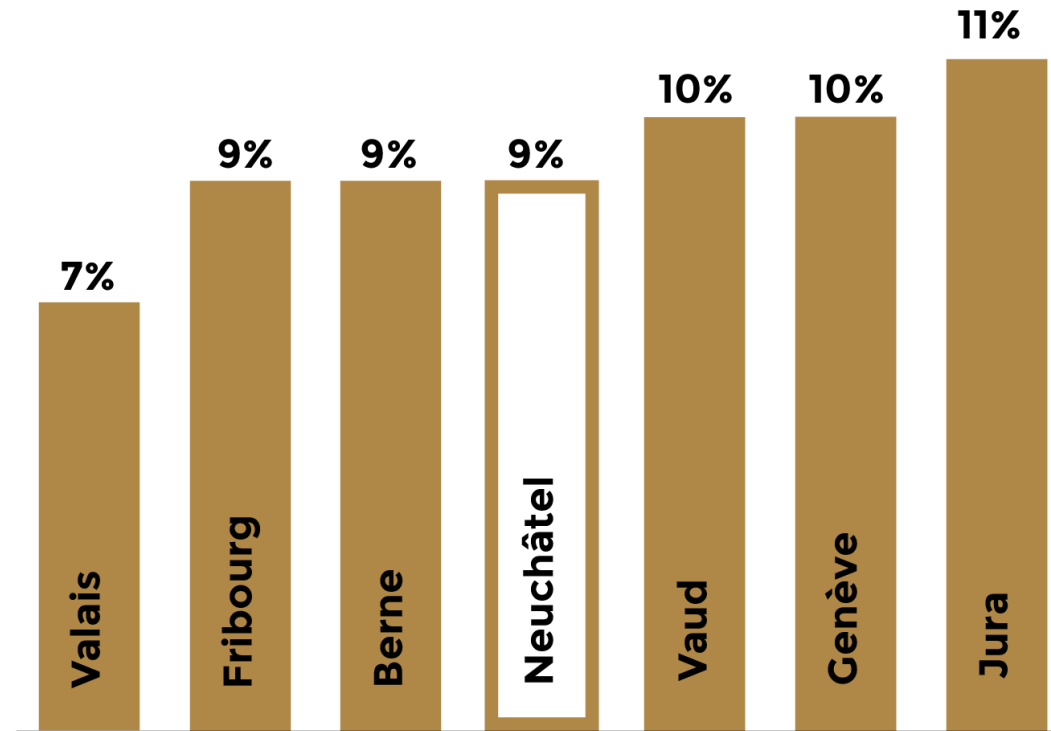
Deux réformes d'envergure en moins de 10 ans !

Top 5 des cantons ayant le plus abaissé la charge fiscale des familles¹ entre 2010-2018

- | | |
|--------------|------------|
| 1. Neuchâtel | 4. Nidwald |
| 2. Jura | 5. Zurich |
| 3. Valais | |

¹ Deux enfants, revenu brut compris entre 90'000 francs et 250'000 francs

Nouveau positionnement du canton de Neuchâtel



Charge fiscale en % du salaire net

Exemples

- Famille, deux enfants, revenus cumulés de 100'000 francs imposables, propriétaire d'un logement d'une valeur de 500'000 francs

Baisse de la charge d'impôt annuelle depuis 2012 : **31,6%**
(soit 3'757 francs d'économie par année)

- Famille, deux enfants, revenus cumulés de 175'000 francs, propriétaire d'un logement d'une valeur de 800'000 francs

Baisse de la charge d'impôt annuelle depuis 2012 : **30%**
(soit 9'539 francs d'économie par année)

Exemples

- Famille monoparentale, deux enfants, résidant à Neuchâtel, revenu de 60'000 francs, touche des pensions alimentaires

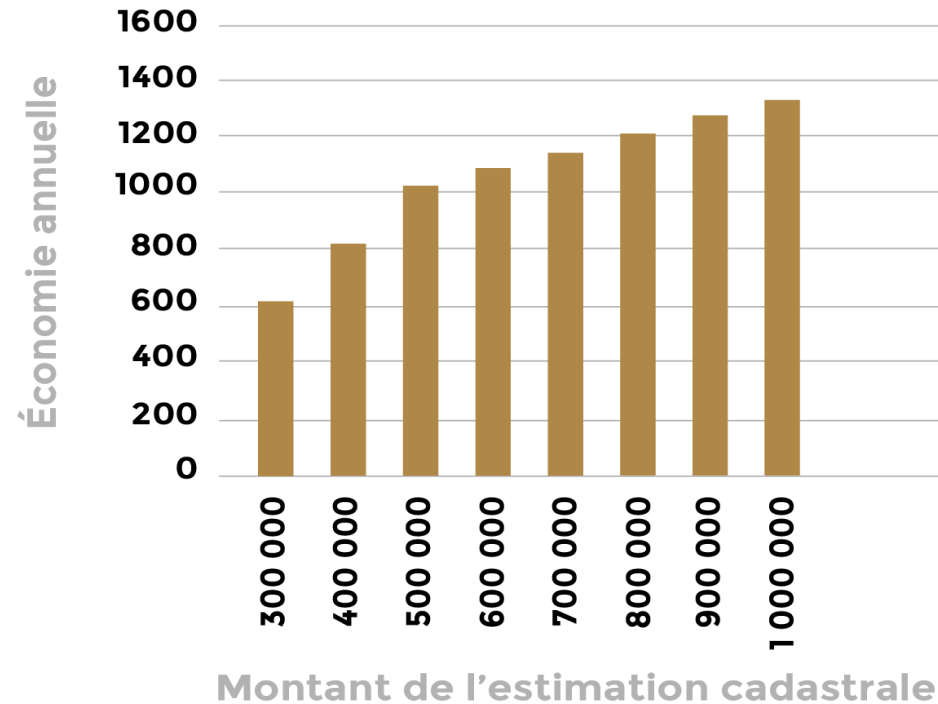
Baisse de la charge d'impôt annuelle depuis 2012 : **47%**
(soit 1484 francs d'économie par année)

- Couple retraité, rente AVS de 42'000 francs, non propriétaire, domicilié à Neuchâtel

Baisse de la charge d'impôt annuelle depuis 2012 : **19.3%**
(soit 365 francs d'économie par année)

Economie annuelle en faveur des propriétaires

- Effet isolé de la baisse de l'imposition de la valeur locative



Plus qu'une réforme fiscale: un projet de société

- Objectif: cohérence avec la promotion de l'égalité hommes-femmes
 - Favoriser l'employabilité et l'indépendance financière de chacun-e au sein des couples
 - Favoriser le partage des tâches professionnelles et domestiques
 - Consolider la protection sociale des familles

Plus qu'une réforme fiscale: un projet de société

- Quadruplement des places d'accueil pré/parascolaire en 10 ans
- Tarifs plus avantageux que les cantons voisins:
 - Frais mensuels (deux enfants; 2,5 jours de crèche):

Neuchâtel:	655.-
Yverdon:	1'362.-
Morat:	1'852.-
La Neuveville:	1'402.-
Jura:	1'154.-
- Seul canton (avec Uri) autorisant la déductibilité intégrale des frais de garde

Des réformes équilibrées, fruit d'un travail de longue haleine

- Une forte pression sur les finances publiques
 - Stagnation des recettes
 - Économies à réaliser pour réussir à réformer la formation professionnelle

- Un effort soutenu pour augmenter l'efficacité de la gestion publique
 - Hausse significative du pouvoir d'achat des ménages
 - Maintien de la capacité de la collectivité à financer et délivrer la palette complète de prestations à la population: éducation, santé, culture, sport, sécurité, etc...

Un projet partagé avec le secteur privé

- Un effort consenti également par les partenaires privés
 - Entreprises: contribution au contrat formation jusqu'à la réalisation des objectifs en terme de création de places d'apprentissage
 - Propriétaire d'immobilier de rendement: introduction d'un impôt foncier cantonal et communal

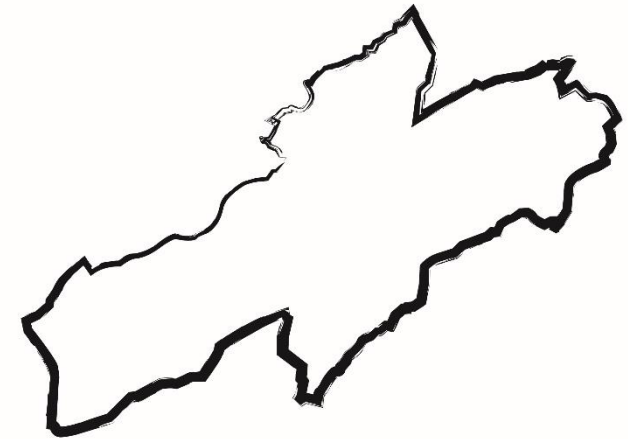
**Un investissement
très important**



Un effort collectif pour le valoriser !

Neuchâtel est désormais bien positionné en termes de fiscalité...

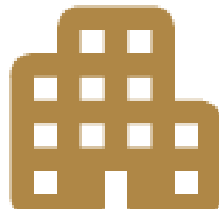
...mais pas seulement



La fiscalité ne fait pas tout !



Un canton non engorgé et bien connecté au reste de la Suisse, idéal comme lieu d'établissement, y compris pour les travailleurs pendulaires



Un marché immobilier plus détendu que dans d'autres régions



Un tissu économique diversifié, gage de perspectives professionnelles

La fiscalité ne fait pas tout !



Pour les entreprises, Neuchâtel bénéficie d'un excellent positionnement en comparaison intercantonale



Une grande proximité avec la nature



Une gamme complète de prestations publiques

Et aussi...

- Des projets porteurs dans de nombreux domaines
 - RER et contournements routiers : près de 2 milliards de francs investis par la Confédération
 - Stratégies de développement territorial et de domiciliation en marche
 - Développement de l'Université avec le soutien de la Confédération
 - ...
- Une double baisse des taux de chômage et d'aide sociale
- Un budget 2020 bénéficiaire

Un canton qui gagne !

- ✓ Accord politique autour des réformes fiscales
- ✓ Accord avec le secteur de l'économie
- ✓ Réformes équilibrées pour les collectivités
- ✓ Réformes d'envergure - *game changer* !



Prochain défi: restaurer la confiance des Neuchâteloises et Neuchâtelois pour encourager leur ancrage durable!

**Tous les faiseurs d'opinion sont invités
à porter ce message ! Merci.**

